

# Inscription

M.     Mme

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Organisme .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail .....

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

**Je m'inscris à la journée**  
**(50€, buffet et supports pédagogiques compris)**

Je serai présent au buffet

Je souhaite recevoir une attestation de présence

## Réponse souhaitée avant le 17 septembre 2019

**Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde** (places limitées à 60 personnes) :

/ Par courriel : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux

## Je règle par :

chèque à l'ordre du CAUE de la Gironde     mandat administratif

adresse où doit être envoyée la facture .....

nom du contact ..... tél .....

Numéro d'agrément : 72 33 04465 33 Nos formations sont prises en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue (sous conditions). Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à [contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com). (Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>)

**Gironde**  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux

Tel : 05 56 97 81 89

[formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

[www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com)



# OPTIMISER

# L'ESPACE

# CONSTRUCTIBLE

**C** | CONFERENCE

24 septembre  
2019

Bordeaux

9h - 17h

**Gironde**  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

## Date

24 septembre 2019

## Lieu

siège CAUE Gironde  
283 rue d'Ornano  
33000 Bordeaux  
Tram ligne A - arrêt Stade  
Chaban Delmas

## Tarif

50 euros

## Durée

9h à 17h

## Prérequis

aucun

### Objectifs de la formation :

- / Proposer des actions d'accompagnement pour mettre en œuvre une stratégie d'optimisation du gisement foncier constructible et construit.
- / Prendre connaissance des études expérimentales d'identification des capacités de division parcellaire à l'échelle communale et supracommunale.

### Contenu de la formation :

Utiliser les gisements fonciers situés au sein de l'enveloppe urbaine pour **ne pas consommer des espaces agricoles et naturels** semble être un objectif commun à l'ensemble des communes (urbaines, périurbaines ou rurales). Depuis une dizaine d'année, la **division parcellaire** est un moyen utilisé et très répandu. Plusieurs **collectivités de Gironde** viendront présenter comment ces **initiatives individuelles de densification** urbaine participent à recomposer l'organisation et le paysage de leur territoire. Chacune d'elles essaie d'encadrer, de maîtriser, à sa façon et en fonction de ses moyens, ce phénomène. Face à son accentuation, le Département, l'ADEME et le CAUE ont initié des études expérimentales sur les capacités de division parcellaire à l'échelle d'un document d'urbanisme. Les enseignements à tirer de ces expériences seront présentés lors de la journée.

#### Public concerné :

Elus, techniciens des collectivités territoriales et professionnels du cadre de vie

#### Méthode pédagogique :

Séance de formation en salle avec des exposés théoriques et témoignages

#### Référents pédagogiques du CAUE :

Fabrice Del Aguila, architecte urbaniste  
Fanny Boschat, urbaniste géographe  
Claire Garnier, urbaniste géographe

9 h Accueil café

### 9h30 / Introduction de la journée : La division parcellaire, un mode d'urbanisation pour optimiser l'espace constructible ?

Elodie Vouillon, directrice (CAUE)  
Fabrice Del Aguila, adjoint de direction (CAUE)

### 10 h / Depuis 10 ans, la division parcellaire sur votre commune, qu'en est-il ? Table ronde avec :

Jean Roux, maire de Pugnac (2 200 habitants)  
Pierre Hautcoeur, 1er adjoint au maire en charge de l'urbanisme de Vayres (3 700 habitants)  
Franck Vouillon, directeur de la stratégie urbaine de Blanquefort (15 000 habitants)

### 11 h 30 / Evaluer la division parcellaire pour adapter sa stratégie de développement urbain : exemples sur le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

- De « la division parcellaire dans vos quartiers » au PLU  
Cédric Pain, maire de Mios (9 000 habitants) et vice-président du Syndicat du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre (SYBARVAL)

- Quantifier la part de la division parcellaire dans la production de logements, une première étape pour le SCoT  
Anthony Douet, directeur du SYBARVAL (160 000 habitants, 17 communes)

### 12 h 30 / Buffet déjeuner sur place

### 14 h / Identifier et encadrer le processus de division parcellaire : deux études expérimentales issues de l'appel à projet partenarial (Département de la Gironde, ADEME et CAUE de la Gironde)

Animation : Florence Grisser, chargée de la coordination foncière (département de la Gironde) et Fanny Boschat, urbaniste-géographe (CAUE)

- Utiliser la division parcellaire pour répondre aux objectifs du SCoT (160 000 habitants, 5 EPCI)  
Bruno Beltrami, vice-président du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Grand Libournais en charge du SCoT et maire-adjoint de Sainte-Foy-la-Grande  
Jean-Charles Jourdan, directeur du PETR du Grand Libournais

- Accompagner le développement urbain en privilégiant la densification et la protection des espaces naturels et agricoles (1850 habitants)

Didier Laugaa, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de l'habitat de Cénac

### 16h / Regard de chercheur